



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 7734

### Texte de la question

M. Marcel Dehoux attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la santé à l'école et plus particulièrement sur le rôle primordial que jouent les infirmières à l'école. Bien que la création de 300 nouveaux postes d'infirmières prévue au budget 1998 soit un début de réponse aux problèmes, aux questions que rencontrent les jeunes en milieu scolaire, cette mesure semble néanmoins insuffisante par rapport aux besoins recensés, par rapport à l'urgence de mettre sur pied dès le plus jeune âge une politique de prévention et de promotion de la santé. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ces questions.

### Texte de la réponse

Un effort significatif est opéré en faveur des personnels infirmiers du service de promotion de la santé en faveur des élèves. En effet, les effectifs d'infirmière et l'amélioration du taux d'encadrement seront renforcés au cours du prochain exercice par l'inscription dans la loi de finances d'une mesure de création de 300 emplois, soit près de trois fois plus qu'au cours des trois années précédentes. S'il est vrai que les missions confiées aux personnels infirmiers et sociaux scolaires sont nombreuses, importantes et difficiles à réaliser dans leur intégralité de façon systématique, compte tenu notamment de l'évolution de notre société et des problèmes générés par cette évolution, il n'en demeure pas moins que ces différentes missions doivent être hiérarchisées et modulées en fonction des priorités retenues. Il appartient aux recteurs d'appliquer les directives ministérielles et, en fonction des réalités du terrain et des besoins signalés, de définir les orientations particulières propres à chaque académie, avec l'aide, le conseil et la collaboration des conseillers techniques compétents.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marcel Dehoux](#)

**Circonscription :** Nord (24<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7734

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 décembre 1997, page 4581

**Réponse publiée le :** 2 février 1998, page 561